MAIRIE
DE LE BRUSQUET

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE

Bulletin municipal

N°115 - HIVER 2014/2015

www.le-brusquet.com

Infos UTILES

HORAIRES DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

	Matin	Après Midi
Lundi	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 17 h 00
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 17 h 00
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	Fermée	Fermée
Samedi	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 17 h 00

Le dimanche ainsi que les jours fériés la déchetterie est fermée

Présidents de clubs de sports, association « Jazz sous les arbres », A.C.E.M, école du Brusquet ...

Un réflexe à acquérir :

ENVOYER VOS ARTICLES ET PHOTOS à echodelauziere.lebrusquet@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

ACCUEIL AU PUBLIC

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 le vendredi de 08h30 à 12h00 et fermée l'après-midi

Vous pouvez nous contacter

Par courrier :
Quartier de l'Arziéras 04420 Le Brusquet

Par téléphone : 04.92.35.69.00
Par fax : 04.92.35.69.01
Par courriel : mairie-le-brusquet@wanadoo.fr

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale a été transférée dans les locaux de l'ancienne épicerie, place du 8 mai 1945.

Elle est ouverte au public :

LUNDI : 16h30 - 18h30
MARDI : 16h30 - 17h30
MERCREDI : 09h00 - 11h00 / 13h30 - 17h30
JEUDI : 16h30 - 19h30
VENDREDI : Fermée

HORAIRE DE CAR : LE BRUSQUET-MARCOUX-DIGNE-LES-BAINS

7:15	8:15	13:30	Le Brusquet	12:30	17:35	18:20
7:25	8:25	13:40	Marcoux	12:20	17:25	18:10
7:35	8:35	13:50	Digne-les-Bains Gare routière	12:10	17:15	18:00
Lu	Lu	Lu	Jours de fonctionnement	Lu	Lu	Lu
Ma	Ma	Ma		Ma	Ma	Ma
Me	Me	Me		Me	Me	Me
Je	Je	Je		Je	Je	Je
Ve	Ve	Ve		Ve	Ve	Ve
	Sa			Sa		Sa
Annuel sf fêtes	Annuel	Annuel sauf fêtes		Annuel	Annuel sauf fêtes	Annuel

RENSEIGNEMENTS POUR CETTE LIGNE :
Place du Tampinet : 04000 DIGNE-LES-BAINS - SCAL Gap : 1 cours Ladoucette - 04000 GAP cedex
Tél. Gare routière de Digne-les-Bains : 04 92 31 50 00 et 04 92 31 52 72
renseignement@scal-amv-regulieres.com

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°115 - HIVER 2014-2015

LE MOT DU MAIRE

Gilbert REINAUDO
Maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis

Discours de Monsieur le Maire à la cérémonie de présentation des vœux du 12 janvier 2015. En présence de M. Jean-Yves ROUX, sénateur et vice-président du Conseil Général.

Je suis très heureux de vous accueillir en ces premiers jours de janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Ce moment est l'occasion de nous retrouver et de tracer ensemble les perspectives de l'année qui s'ouvre.

Mais avant de commencer, je voudrais que l'on ait une pensée pour les victimes des terribles attentats qui ont touché la rédaction de CHARLIE HEBDO ainsi que pour les policiers qui étaient chargés de leur sécurité, pour la policière municipale de Montrouge et les différentes personnes innocentes qui ont eu le malheur d'être là au mauvais moment.

Ces attentats sont la preuve que rien n'est acquis en matière de démocratie et qu'il faut rester unis, vigilants et faire front tous ensemble au-delà de tout clivage politique, religieux ou ethnique, aux défis que nous ont lancé ces terroristes. A travers cet hommage, nous voulons montrer notre attachement aux fondements de nos démocraties que sont la liberté de la presse et la liberté de circuler et notre profond soutien aux personnes garantes de ces fondements, la police, les forces de Gendarmerie et les services de secours. Nous sommes tous avec vous.

C'est pour cela que je vous demande d'observer une minute de silence en mémoire des 17 victimes athées, chrétiennes, juives, musulmanes de ces tueries, et à la suite de celle-ci, je vous demanderai d'applaudir pour montrer que nous sommes toujours là, debout.

Je vous remercie.

2014 est derrière nous et 2015 nous tend les bras. Avec énergie et engagement, soyons tous, les acteurs d'une année utile pour donner toutes les chances à nos projets dans nos territoires, nos entreprises, nos associations et nos familles

Je suis très heureux de vous accueillir avec, à mes cotés, la nouvelle équipe municipale, partiellement renouvelée, que vous avez élue en mars dernier.

Qu'il me soit permis de remercier les élus qui nous ont accompagnés de 2008 à 2014 et avec qui nous avons conduit de belles réalisations pour Le Brusquet, telles que la création d'une nouvelle station de pompage, le Bistrot de Pays, la nouvelle station de traitement des eaux usées, la réhabilitation de la cour de l'école, le city stade et les jeux pour enfants.

Une commune se construit au fil de l'engagement de ses différents serviteurs et nous savons ce que nous devons aux femmes et hommes qui nous ont précédés au service du bien public.

C'est au service de l'intérêt général que le nouveau conseil municipal élu le 23 mars dernier œuvre à son tour et tous les élus, adjoints ou conseillers, se sont investis à votre service dans leurs délégations et commissions et travaillent en équipe soudée. Je ne peux que me féliciter de leur implication. Le collectif est notre force.

suite page 4

SOMMAIRE

LES CONSEILS MUNICIPAUX
Compte-rendu du 12 août 2014.....5
Compte-rendu du 29 septembre 2014.....6
Compte-rendu du 17 novembre 2014.....7

LES INFOS COMMUNALES
Commémoration.....8
Le chagrin et la colère.....9
ECHOS DE CCHB.
Les projets et travaux 2014/2015.....10
Système d'information géographique ...10
Les actions du Centre d'action sociale ..10
Correspondance Inter-école.....11
Planning Association.....11
Graine de journaliste.....12
Confédération paysanne.....13

LES INFOS CULTURELLES
Halloween.....14
Jazz sous les arbres 2015.....15
Comme un agneau au Brusquet.....16
Le refuge d'art du Col de l'Escuichière.....17

LA VIE ASSOCIATIVE
Les Ainés de Lauzière.....18
Le tennis au Brusquet.....20

INFORMATIONS DIVERSES
Squatters envahissants.....21
Lettre à Louis.....22
L'état civil.....22
Le coin des échecs.....22
La page du sourire.....23
Recettes traditionnelles.....23

Directeur de la publication : Gilbert REINAUDO
Comité de rédaction : Magali CORRIOL, Fabienne BERTHOLET, Nolwenn PIN, Anne SARRON, Stéphanie IAVARONNE, Guilhem Salvan, Laurent DUBUS, Serge PAU, Colomba MARIANI Franck GASULLA et Pierre ROSSI.
Crédits photos :Mairie du Brusquet, Sandrine Dall'Agnol, Sonia Roubaud, Charlie Hebdo et Pierre Rossi.
Conception : Frédéric PELLEGRINI [grafist]
Impression : ARC EN CIEL Papier normes écologiques PEFC

2014 fut une année intense en terme de réalisations communales.

Nous avons achevé la réalisation du City stade au quartier de l' Arzieras ainsi que les aires de jeux pour les enfants au terrain de boule et au Mousteiret.

Les travaux de construction de la nouvelle bibliothèque ont démarré en octobre avec un terme prévu dans le courant de l'été 2015. Nous essaierons de faire en sorte qu'elle soit terminée pour les prochaines rencontres de la parole.

Encore merci à nos différents financeurs que ce soit l'Etat à travers la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), la région à travers le Fonds de Solidarité Logement et le PASS, et le Conseil Général pour leur aide financière, car sans eux ces investissements et projets anciens ou futurs n'auraient pas vu le jour et surtout merci à toi, Jean-Yves, pour les différents soutiens que tu as apporté à ces dossiers aussi bien au Conseil Général qu'à la Région, poste que tu as dû quitter en octobre dernier suite à ton élection en tant que sénateur (…). Je sais que tu garderas une oreille attentive aux différents projets de la Commune (…).

La rentrée scolaire 2014 a vu le bonheur de la création d'une 6è classe preuve de la vitalité de notre commune (et je voudrais en profiter pour remercier les parents d'élèves de s'être mobilisés avec nous pour l'obtenir). Cette création a eu pour effet de récupérer la salle qui était occupée par l'Accueil Collectif d'Enfants. Nous avons du prévoir la création d'un nouveau lieu pour l'ACEM et celui-ci se tiendra dans les locaux de l'ancien Centre de Tri Postal transféré à Digne les bains.

Merci à la CAF des AHP pour leur subvention à hauteur de 80% pour les travaux d'aménagement de ce lieu, travaux qui se montent à la somme de 50 000 € HT et qui ont démarré en janvier 2015.

La rentrée de septembre 2014 a été marquée par la réforme des rythmes scolaires.

Je suis fier de notre travail collectif, parents, enseignants, intervenants, mairies car je pense et j'en suis sûr, que nous avons mis en place des programmes variés, à moindre coût, en mobilisant toutes les forces communales ou intercommunales et en ayant tous, au cœur de nos différentes réflexions, le souci du bien être de l'enfant. Merci encore à toutes les personnes qui se sont investies sur ce projet, preuve qu'avec de la bonne volonté, de l'écoute, de la concertation, on arrive à construire de belles choses.

J'ai dit « mairies » précédemment c'était avec un s, car nous avons travaillé en étroite collaboration avec la commune voisine et amie de La Javie, travail que nous allons continuer, pour étudier la possibilité d'un regroupement pédagogique afin de préserver au mieux les conditions d'enseignement actuelles de nos enfants.

Le groupe scolaire a été doté d'un nouveau tableau numérique ce qui porte leur nombre à 3. Celui-ci permettra au plus grand nombre d'enfants d'accéder à ce formidable outil pédagogique, base des futurs apprentissages. Merci à l'Etat pour avoir subventionné ce projet à hauteur de 50% dans le cadre de la DETR.

2015 verra, comme je vous l'ai indiqué précédemment, la finalisation de la construction de notre nouvelle bibliothèque, lieu de vie et de rencontres.

L'achat d'un nouveau tracteur est en cours, celui-ci permettra de remplacer l'UNIMOG vieillissant et ne répondant plus aux normes et assurera une plus grande efficacité notamment en matière de déneigement et d'entretien de la voirie.

La réhabilitation d'une partie de nos réseaux d'eaux et d'assainissement est en marche avec un volant d'investissement d'au minimum 300 000 € ht. Les premiers travaux ont démarré en novembre 2014 et s'étaleront sur 2 ou 3 années selon les contraintes budgétaires. Ceci permettra de réduire les fuites, d'éradiquer l'arrivée d'eaux parasites dans la station d'épuration pour en améliorer son fonctionnement, tout en continuant à affiner le schéma directeur pour avoir une cartographie très précise de nos différents réseaux.

En 2015, nous avons en cours un dossier d'aménagement du terrain autour du City stade et des aires de jeux (jeu de boules, équipement sportif style fitness, tables, bancs etc…)

Nous continuerons l'étude pour une meilleure gestion de nos 2 cimetières communaux.

Des demandes de subventions auprès de la Région ont été déposées pour une acquisition foncière au cœur du village du Brusquet ce qui nous permettra d'aménager un parking paysagé afin d'essayer de réduire les problèmes de stationnement.

Une demande est également en cours pour réhabiliter le local du comité des fêtes et pour créer un local associatif.

Nous avons créé au sein du Conseil une commission patrimoine qui est chargée de recenser les biens communaux qu'ils soient fonciers, intellectuels ou culturels. Ceci permettra de fixer des priorités en matière de travaux, de mise en valeur, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de conservation etc… et de définir et d'étaler sur la mandature ces différentes réalisations.

Je vous en reparlerai dans le courant de l'année, une fois que cela sera plus avancé, nous avons en projet la création d'un conseil municipal jeune et d'un « orchestre à l'école ».

Vous pouvez constater que votre conseil ne chôme pas et qu'il est bouillonnant d'idées.

Mais ces différentes réalisations ne se feront qu'au terme d'une gestion rigoureuse de nos différents budgets.

Car comme vous avez pu l'entendre, les dotations de l'Etat sont en baisse, les subventions des collectivités territoriales sont plus restreintes et ciblées, même, et il faut s'en féliciter, si elles restent à un niveau relativement important pour les communes rurales.

Mais il faut aussi que nous, collectivités, maintenions un niveau d'investissement important pour soutenir l'activité économique de nos territoires et de notre pays.

Au niveau de la Communauté de Commune, des travaux d'économie d'énergie sont en cours sur l'éclairage public. Des points lumineux vont être supprimés, d'autres créés avec des coupures ou des baisses d'intensité selon les heures de la nuit et les saisons. Tout ceci dans le souci d'une meilleure gestion de nos ressources.

La redevance des ordures ménagères restera stable pour 2015 car malgré l'augmentation des coûts de collecte, vous avez fait l'effort de mieux trier vos déchets et il faut persévérer et accentuer ces gestes, tout d'abord dans un souci financier car mieux on trie, moins cela coûte à la collectivité, et mieux on valorise, et surtout pour laisser aux générations futures une terre plus propre.

2015 sera également une année charnière pour les communes et intercommunalités. Au 1er janvier 2017 (c'est demain), les intercommunalités de moins de 15 000 habitants (exceptions faites avec quelques dérogations) ne pourront plus exister. La Communauté de Commune de Haute Bléone, telle qu'elle est actuellement, devra intégrer une autre Communauté et notre bassin de vie étant Digne les Bains, nous nous tournerons naturellement vers celui-ci.

Nous aurons l'occasion durant cette année de vous rencontrer, habitants de la commune, pour discuter de ces bouleversements de gouvernance qui auront un impact sur tous les habitants du territoire.

Je vais revenir à la commune et sur le plan évènementiel et associatif, 2015 sera tout aussi riche que 2014.

Tout d'abord le 9 février 2015 aura lieu l'enregistrement de

l'emblématique « Jeu des 1000 euros » pour une diffusion sur les ondes de France Inter, en partenariat avec la Ville de Digne les Bains. Si vous voulez participer, nous mettrons en ligne sur le site de la Mairie toutes les modalités pour le faire.

Le 13 juin 2015 aura lieu le 7è festival « Jazz sous les Arbres » dont la programmation a été arrêtée et vous sera dévoilée très prochainement.

Sans compter les différentes manifestations que l'association Jazz Sous Les Arbres vous proposera au cours de l'année et sans oublier la fête patronale du 15 août animée par notre comité des fêtes.

A travers ces manifestations, je voudrais saluer le dynamique milieu associatif communal qui ne ménage pas son temps et sa peine pour vous proposer des activités sportives et culturelles tout au long de l'année, cela est une vraie richesse pour la commune.

Je souhaite aussi remercier l'ensemble du personnel communal pour leur travail, lors des différentes manifestations, mais aussi tout au long de l'année, leur sens du service public et la confiance mutuelle que nous avons établie.

Pour conclure, je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune et je vous présente tous mes vœux pour 2015.

Que cette nouvelle année vous apporte la santé, la joie, le bonheur et l'amour. Je veux également que nous ayons une pensée pour les personnes qui hélas nous ont quittées et souhaiter bonne chance aux personnes qui sont à la recherche d'un emploi et à ceux qui sont dans le besoin et la peine.

Que 2015 soit une année qui réalise tous vos souhaits et sachez qu'avec l'ensemble du Conseil nous sommes là à votre service et à votre écoute.

Merci et encore bonne année.

La cérémonie des vœux s'est clôturée par la remise d'une médaille à Madame Pascale Bonnafoux-Jardino, en témoignage des trois mandats passés au sein de l'équipe municipale

Votre Maire

LES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AOÛT 2014

**SAUF MENTION CONTRAIRE,
TOUTES LES DÉCISIONS ONT ÉTÉ PRISES À L'UNANIMITÉ**

MARCHÉS PUBLICS : DÉSIGNATION DES ENTREPRISES

- Travaux d'eau potable- Restructuration de l'unité de distribution du Pellet- Renouvellement de tronçons fuyards- Extension de réseaux : au vu des prix proposés et des notes techniques attribuées par le cabinet d'ingénierie CLAIE et sur proposition de la commission d'appel d'offres, l'entreprise SACCO est retenue.
- Achat d'un tracteur : L'entreprise la mieux disante est l'entreprise RICHAUD à Oraison avec une offre à 50 050 € qui tient compte de la reprise de l'ancien Unimog pour 8.000 €.

(L'achat est subventionné à plus de 50 %)

INDEMNITÉ DE CONSEIL 2014 DU RECEVEUR MUNICIPAL

Monsieur Jean-Jacques REYNOARD qui vient de prendre ses fonctions de receveur municipal demande de délibérer pour accorder ou non les indemnités de conseil à Monsieur Alain DUVAL qui prend sa retraite et à Madame Stéphanie ISNARD qui s'est chargée de l'intérim.

Après débat, le Conseil rejette à l'unanimité le versement de l'indemnité à Monsieur DUVAL estimant que les services rendus n'étaient pas à la hauteur des attentes de la commune et vote à la majorité le versement de l'indemnité à Madame ISNARD (8 voix pour et 6 abstentions) et à Monsieur REYNOARD (8 voix pour et 6 absentions) pour l'année suivante.

CONTRAT D'AVENIR

Afin de répondre aux besoins des services d'entretien (remplacement du départ à la retraite d'un agent à plein temps par un agent à mi temps) et de pallier au surcroit d'activité que génère l'Agence Postale Communale, il est décidé de recruter un emploi d'avenir à caractère polyvalent répartit à 30% dans le domaine technique et 70% dans les services administratifs.

La Mission Locale sera contactée pour trouver le candidat qui convient.

QUESTIONS DIVERSES

- Restructuration des cimetières :

A la lecture du compte rendu du cabinet chargé de restructurer les deux cimetières communaux, il semble qu'on ne puisse récupérer que 18 à 19 emplacements, seuls sont concernés ceux dont les tombes ne sont plus entretenues.

Création d'une « Commission des cimetières » dont les membres sont Monsieur le Maire, Monsieur IAVARONE et Mesdames MARIANI, GENY, CORRIOL et SARRON.

- Travaux :

- L'entreprise APEI MAGAUD a réglé l'eau qui arrivait en excès sur la vis au niveau de la station d'épuration et cela a résolu les problèmes de pression au robinet de certains riverains.
- Fuite de la Sagnette : une pression trop élevée avait fait céder les manchons au niveau de la collerette.
- Mise en conformité du tableau électrique de la buvette.
- Le grillage est terminé à la station de pompage.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2014

**SAUF MENTION CONTRAIRE,
TOUTES LES DÉCISIONS ONT ÉTÉ PRISES À L'UNANIMITÉ**

APPROBATION DE L'ÉTUDE D'ÉLIMINATION DES EAUX CLAIRES PARASITES PERMANENTES : MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE PASSÉ AVEC LE BUREAU D'ÉTUDES CLAIE.

L'étude de l'entreprise CLAIE porte, d'une part, sur la mesure du débit d'eaux claires entrant en station d'épuration, le diagnostic et la sectorisation des intrusions, et d'autre part, sur la description et le chiffrage des travaux à effectuer, afin d'optimiser le rendement de la station d'épuration.

Les travaux d'un montant total estimé de 115 000 € HT seront effectués en plusieurs tranches.

Les subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général sont demandées.

Une première tranche de travaux urgents, va être lancée début 2015 sur les secteurs du Villaron, de la Mairie, du Pré Clot (ancienne STEP) et du Moulin, ainsi que sur deux regards non étanches. Elle devrait permettre d'éliminer environ 60% d'eaux claires parasites.

Le lancement des travaux permettra en outre à la commune, de percevoir le solde de la subvention pour la station d'épuration qui était subordonné à la réduction des eaux claires.

ACQUISITION FONCIÈRE :

La commune a la possibilité d'acquérir les parcelles cadastrées n°60 et n°883 situées en face de l'église du Brusquet.

L'évaluation du Service des Domaines s'élève à 99 000 € et après négociation avec les propriétaires, le montant de l'acquisition foncière a été fixé à 100 000 €.

Une demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2015 est votée.

Il est prévu de créer sur ces parcelles un parking public gratuit et des garages communaux locatifs.

SIGNATURE DES CONVENTIONS AVEC LES DIVERS INTERVENANTS ET LA MAIRIE DE LA JAVIE DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :

La convention cadre qui régie les droits et obligations de chaque partie est établie pour une durée de 2 mois et renouvelable par tacite reconduction. Elle sera adaptée à la qualité des intervenants :

- Convention d'interventions à titre gratuit pour les associations (Archers du Blayeul et Echecs)
- Convention de bénévolat pour Monsieur Pierre ROSSI (boomerang)
- Convention de collaboration occasionnelle pour les intervenants ayant un diplôme d'Etat qui seront rémunérés à la séance (15 euros)
- Convention de collaboration occasionnelle pour une association qui percevra un forfait de 300 euros pour l'année

Une convention avec la commune de la Javie sera également signée afin de fixer les modalités d'interventions de deux animateurs de l'ACEM du Brusquet à l'école de la Javie. Ces interventions seront facturées mensuellement au tarif de 15 euros.

MOTION DE SOUTIEN POUR LE SAMU DU 04 :

Le Conseil Municipal partage l'inquiétude de tous, à savoir que la mutualisation des SAMU 04 et 05 voulue par l'Agence Régionale de Santé représente une menace pour la pérennité de l'hôpital de Digne-les-Bains au profit de celui de Gap, et pour la qualité du service rendu à la population et décide de voter la motion proposée par Madame GRANET-BRUNELLO, Maire de Digne les Bains et Présidente de la CCABV.

QUESTIONS DIVERSES :

• Projet 2015 pour la Bibliothèque Municipale :

La Médiathèque Départementale de Digne-les-Bains propose d'organiser, sur le thème du Jazz, une exposition photos mettant en valeur « Jazz sous les Arbres », une conférence, un apéritif musical et divers ateliers pour un coût global de 4 900 €. Le tout serait subventionné par la DRAC pour 800 € et par le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence pour 2 000 €.

• Personnel :

Madame Magali CABALLE (service ACEM) a demandé une mise à disposition d'un an à compter du 21 octobre 2014.

Monsieur Jean-Louis GIBERT (services techniques) fera valoir ses droits à la retraite le 1er octobre 2015.

• Travaux :

- Début du terrassement de la nouvelle Bibliothèque Municipale.
- Renforcement du réseau d'eau au Mousteiret par l'entreprise SACCO
- Peinture des volets des gîtes communaux par les employés du service technique.
- Enfouissement prochain de 200 m de lignes électriques à l'entrée nord du village, dans le cadre du renforcement des réseaux (travaux SDE 04),

Le city-stade a été inauguré le 19 septembre 2014 en présence du concepteur, de Monsieur Jean-Yves ROUX, Conseiller Général et Régional, de Monsieur Jean-Marie BELTRANDO, président de la Communauté de Communes de Haute-Bléone , d'élus du Brusquet et des communes environnantes, de Monsieur le Directeur de l'école, Didier CARRIBOU, et d' élèves et habitants du Brusquet.

• Culture :

Monsieur Pierre ROSSI fait un point sur les rencontres de la parole qui se sont déroulées du 21 au 28 août 2014 et qui ont rencontré un franc succès. Une centaine de personnes était présente pour l'ouverture au Mousteiret le jeudi soir.

A la demande de Madame Colomba MARIANI, le Conseil Municipal observe une minute de silence à la mémoire d'Hervé GOURDEL assassiné par des djihadistes en Kabylie.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2014

**SAUF MENTION CONTRAIRE,
TOUTES LES DÉCISIONS ONT ÉTÉ PRISES À L'UNANIMITÉ**

CRÉATION D'UNE TERRASSE EN BOIS COMPOSITE AU BISTROT DE PAYS:

Afin d'être en accord avec les normes sanitaires européennes, la terrasse du bistrot de Pays doit être aménagée. Du fait de la nécessité d'accéder à la cuve à gaz située sous la terrasse, le bois composite a été privilégié par rapport au ciment. Le montant des travaux est de 10 800 € HT.

Les demandes de subventions auprès du Conseil Général pour 40% et auprès du Conseil Régional pour 40% sont votées.

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION DE 2ÈME CLASSE STAGIAIRE AU 01/01/2015 ET SUPPRESSION DU POSTE D'ANIMATEUR – CATÉGORIE B :

Suite au départ de Franck GEIGER, Ludivine CABROL lui a succédé en tant que responsable de l'ACEM pour une période d'essai. Cette période est terminée et Madame CABROL est nommée définitivement dans cette fonction.

Le poste d'animateur de catégorie B qu'occupait M.GEIGER peut être supprimé après accord du Comité Technique Paritaire.

Le CDD de 6 mois de Marion ISNARD arrivant à son terme, son embauche définitive nécessite la création d'un poste d'adjoint d'animation de 2ème classe, Mme ISNARD sera stagiaire à temps complet à compter du 1er janvier 2015.

EMPRUNTS :

Après examen des différentes propositions des banques il est décidé de contracter 2 nouveaux emprunts auprès du Crédit Agricole

o Pour la réfection des réseaux d'eau : emprunt de 120 000 € sur 20 ans à un taux fixe à annuités réduites de 2,79 %

o Pour l'achat du tracteur : emprunt de 60 000 € sur 8 ans à un taux fixe à annuités réduites de 2.11 %

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE :

Révision de la réglementation et des tarifs inchangés depuis 2007

Modification des tarifs à compter du 1er janvier 2015.

Habitants Hors Commune : 500 €

Associations Hors Commune : 180 €

Habitants de la Commune : 100 €

Associations Communales : Gratuit

Dépôt de Garantie : 400 €

Arrhes : 50 % du montant de la location (encaissement à la réservation). Remboursement possible si l'annulation a lieu 2 mois avant la date de location.

Ajout à la convention de location actuelle d'un article précisant que la location est faite à titre privatif et non à but lucratif.

Remise des clefs à la personne qui a réservé et non à un représentant.

VALEUR UNITAIRE DES CHÈQUES DÉJEUNER POUR L'ANNÉE 2015 :

Le montant des chèques déjeuners dont bénéficient les employés communaux est porté à 6.00 euros

QUESTIONS DIVERSES :

• Ecole :

Mise en place d'une convention liant la commune, la Fédération Française de Randonnée Pédestre, le Conseil Général et l'Éducation Nationale pour un projet faisant de l'école du Brusquet une école pilote dans le cadre « Une école, un sentier ».

Ce projet consiste à impliquer les élèves dans la réhabilitation, la valorisation et le balisage d'un sentier au départ de l'école.

Le coût total du projet est estimé à 4 000 € et la participation de la commune à 600 €.

• Commission patrimoine :

La 1ère réunion a permis de retenir 4 thèmes sur lesquels axer les pistes de travail :

- Le patrimoine immobilier : église, lavoirs....
- Le patrimoine mobilier : tableaux, fresques....
- Le patrimoine oral : tradition, parole des anciens à enregistrer sur la vie du village avant...
- Le patrimoine naturel : géologique, faune et flore...

Certains édifices communaux (l'église Saint Maurice et l'église du Mousteiret notamment) doivent faire l'objet de travaux mais les urgences sont à hiérarchiser eu égard au coût de ces travaux.

La commission doit s'ouvrir à des personnes extérieures au Conseil municipal et un rapprochement se fera avec le Conseil Général et le service patrimoine ainsi qu'avec les Archives départementales.

• Travaux :

- Fin des travaux du Conseil Général sur la route RD 900 (les peintures des passages piétons ou les panneaux à venir sont à la charge de la commune)
- 4 ralentisseurs seront posés dans le village pour limiter la vitesse des véhicules : deux enrobés à l'entrée et la sortie du village, un vers la place du 8 mai 45 et un autre dans la descente.
- La route menant au City-stade sera faite au printemps.
- Fin des travaux dans le garage de l'ACEM pour entreposer les archives de la mairie.

COMMÉMORATION

Le coquelicot oublié

Sur notre beau calendrier
Une tache noire calligraphiée
Nous dit qu'un jour ils sont partis
Donner leur vie pour mon pays

Le 11 novembre de chaque année
Est devenu un jour férié
Grâce à tous ceux qui sont partis
Donner leur vie pour mon pays

Tous les plombiers, les journaliers
N'ont pas eu droit à ce congé
Même si un jour ils sont partis
Donner leur vie pour mon pays

Non, je n'arrive pas à m'y faire
Quand je vois le héro de guerre
Qui supplie le badaud
Pour les quelques sous d'un coquelicot

Et le vieil homme qu'on a décoré
Comme un trophée qu'on doit garder

Beaucoup de gens n'ont pas compris
Que grâce à lui j'ai mon pays

Toi le soldat oublié
Qui repose dans un champ de blé
Je ne t'ai jamais rencontré
Mais je suis de ton côté

Sous les drapeaux d'un pays
Il y a des pères de famille bravant la peur
Ils prennent des vies sans en avoir envie
Car ils savent que pour chaque homme qui meurt
Quelque part, c'est un enfant qui pleure

Même la terre a fait pousser
Une alarme pour nous réveiller
Sur la tombe de nos combattants
Quatre pétales rouges de sang

On n'a pas su te raconter
Même à l'école on t'a boudé
Tu es devenu un jour férié
Sur notre beau calendrier

Paroles et Musique de Michel Loiselle

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°115 - HIVER 2014-2015

LE CHAGRIN ET LA COLÈRE

L'effroi nous a d'abord saisis en ce sanglant 7 janvier. Puis, par-delà l'incompréhension et la tristesse, s'est installé un sentiment de révolte. Une colère justifiée par l'horreur des faits. Mais une saine colère, partagée par l'ensemble de la communauté nationale quelles que soient les origines, les obédiences et les confessions, parce que chacun a compris que « l'assassinat de Charlie » était aussi une tentative d'assassiner la Liberté. Une atteinte contre ce que nous avons de plus cher, nos valeurs républicaines au premier rang desquelles ces libertés fondamentales, ces libertés de tous les jours que sont la liberté de pensée et la liberté d'expression ; celles qu'une troisième liberté essentielle, celle de la Presse, est la plus à même de véhiculer et de garantir. Et parce que son exercice ne saurait être négociable, la rédaction de Charlie Hebdo, plus que tout autre, l'a poussé jusqu'à l'extrême. Sans haine mais sans compromission, les dessins et les caricatures de ses talents ignoblement massacrés, tout autant artistes que journalistes, étaient volontiers provocateurs, irrévérencieux parfois choquants mais servaient au final la cause humaniste contre tous les fanatismes. Leur mort, quasi sacrificielle, apparaît d'autant plus odieuse et inacceptable si on la regarde comme la volonté de quelques lâches d'éliminer, en osant faire référence à une religion, un courant de pensée philosophique ou artistique, ce qui dans l'Histoire moderne nous ramène aux heures les plus noires, celles du nazisme. Face à ce défi, alors même qu'au moment où ces lignes sont écrites la situation atteint, à Dammartin-en-Goële comme Porte de Vincennes à Paris, un paroxysme de tension et d'angoisse jamais vu, notre France, dans le respect du vivre-ensemble, doit faire corps et cœur contre la haine et l'obscurantisme. Face à la terreur, l'esprit de Résistance doit prévaloir, restons debout et unis. Aujourd'hui et à jamais, il nous faut être Charlie.

François de BOUCHONY

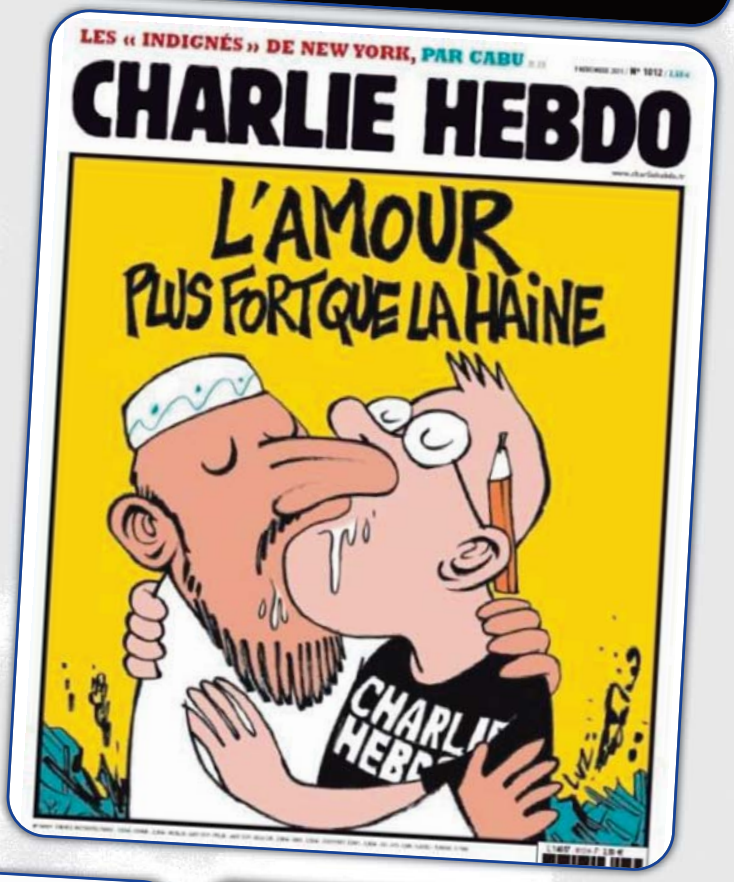

ECHOS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE BLÉONE

Suite aux élections municipales de mars 2014, le conseil communautaire a été renouvelé comme suit :

Président :
BELTRANDO Jean-Marie

Vices Présidents

Mme AUZET Nathalie en charge de l'action sociale (C.I.A.S.), bulletin communautaire,

M. BARTOLINI Bernard en charge des finances, du tourisme,

Mme BONNET Brigitte en charge des nouvelles technologies, service public, culture,

M. DUBUS Laurent en charge des travaux, environnement, gestion des déchets.

Conseillers communautaires : Madame GENY Sylvie, Messieurs AUZET Éric, BERNARDINI Patrick, CONSTANT Jean-Michel, FERRARY Maurice, GOMEZ Thierry, IAVARONE Gérard, JULIEN Éric, LIARDET Alain, MAGLIONE Nicolas, PAU Serge, REINAUDO Gilbert, SEGHINI Patrick, SERRA Victor.

LES PROJETS ET TRAVAUX EN 2014-2015

Une étude au titre de l'inventaire et le diagnostic énergétique du réseau de l'éclairage public sur les 6 communes du territoire a été réalisée au printemps 2014.

Un programme de travaux de réduction de l'énergie est prévu pour début 2015.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Les 3 intercommunalités du Pays Dignois ont financé et ainsi permis aux communes de s'équiper d'un système d'information géographique nécessaire pour les renseignements de déclaration d'intention de commencement de travaux sur les réseaux, mais également de posséder un logiciel d'urbanisme nécessaire surtout auprès des communes détenant un Plan Local d'Urbanisme. Le cout très important pour notre communauté de communes est supporté sur 3 années..

LES ACTIONS DU CENTRE INTERCOMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE

Les actions menées au cours des années précédentes ont été reconduites auprès d'associations œuvrant sur le territoire de notre communauté de communes, à savoir :

- participation au titre des licences sportives des associations
- subventions auprès des associations d'aide à domicile, handicap, secours.

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

La mise en place récente d'une intervention du secours populaire par une permanence au sein des services administratifs de notre communauté de communes sis au Brusquet, a lieu les premiers mardi de chaque mois. La prochaine permanence aura lieu :

Le mardi 3 février 2015.

Nous rappelons que les bénévoles de cette association peuvent intervenir directement après enregistrement de la demande à la communauté de communes de haute bléone. Nous rappelons que nos agents administratifs ont une obligation de discrétion professionnelle d'information au public.

CORRESPONDANCE INTER-ÉCOLES

Dans le cadre d'un projet de correspondance inter-écoles, les élèves de toute-petite section et de petite section de Cathy Biagonni ont remis une grande enveloppe à l'agence postale communale. La lettre cheminera jusqu'à l'école Beausoleil à Digne, chez les petits camarades de Maternelle de Jean-Pascal Vernet.

En complément des courriers envoyés et des échanges d'albums, des rencontres seront également prévues, afin que tout ce petit monde puisse se retrouver.

Jean-Pascal Vernet

PLANNING DES ASSOCIATIONS
SALLES : BRUSQUET/MOUSTEREIT

PLANNING DES ASSOCIATIONS ANNÉE 2014 – 2015 SALLE POLYVALENTE

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09h00 – 10h00		Ecole Motricité (si pluie)	ASLB section Gym Corinne GENY 04.92.34.89.07 (A partir du 10/09/14)	Ecole Motricité (si pluie)	
10h00 – 11h00					
11h00 – 12h00	ACEM	ACEM	ACEM	ACEM	ACEM
12h00 – 13h00					
13h00 – 14h00					
14h00 – 15h00					
15h00 – 16h00					ACEM Atelier
16h00 – 17h00					
17h00 – 18h00	ACEM Atelier	ACEM Atelier		ACEM Atelier	
18h00 – 19h00	ASLB section Gym Corinne GENY 04.92.34.89.07 (A partir du 08/09/14)	ASLB section Tennis de Table J-Pierre MARY 04.92.35.45.62 mary-lebreton@orange.fr	ASLB section Gym Corinne GENY 04.92.34.89.07 (A partir du 10/09/14)	ASLB section Tennis de Table J-Pierre MARY 04.92.35.45.62 mary-lebreton@orange.fr	
19h00 – 20h00					
20h00 –21h00	ASLB section DANCE COUNTRY Valérie ANDRE 06.87.52.07.46 country.val@orange.fr	ASLB section Rock n'roll (confirmés) Denis PHARISIEN 04.92.32.22.15	Tir à l'arc Les archers du Blayeul Marie-Odile PIN 04.92.35.41.68 (De novembre à fin avril)	ASLB section Gym - Raggamuffin (danse de la Jamaïque) Corinne GENY 04.92.34.89.07 (A partir du 18/09/14)	
21h00 –22h00					
22h00 – 23h00					

PLANNING DES ASSOCIATIONS ANNÉE 2014 – 2015 SALLE DU MOUSTEIRET

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
09h00 -10h00						UPRO Atelier photo Sonia MARCINCAL 06.69.01.54.87 sonia04@yahoo.fr le 27/09/14 et du 10/10/14 au 29/11/14
10h00 -11h00						
11h00 - 12h00				Qi Gong Marie-José CUINIER 06.15.05.12.94 mjcuinier@wanadoo.fr à partir du 18/09/2014		
12h00 -13h00						
13h00 -14h00						
14h00 -15h00	Club d'Echec Jean-Claude MILLET 04.92.35.46.58 Jean-Marc ZAMORA 06.86.91.95.13 jeanmarzamora@orange.fr pour les jeunes et les expérimentés	Les Aînés de Lauzière Jeannine FILISETTI Réunion du bureau le 1er mardi de chaque mois				
15h00 - 16h00						
16h00 - 17h00						
17h00 - 18h00						
18h00 -19h00		Yoga Thierry Salado 06.87.458902 Thierry.salado@wanadoo.fr Joël Striff 04.86.49.16.84 06.38.05.08.12		Qi Gong Marie-José CUINIER 06.15.05.12.94 mjcuinier@wanadoo.fr	Club d'Echec Jean-Claude MILLET 04.92.35.46.58 Jean-Marc ZAMORA 06.86.91.95.13 jeanmarzamora@orange.fr	
19h00 - 20h00						
20h00 - 21h00						
21h00 - 22h00						
22h00 - 23h00					Club Pêche Mouche Robert ENJALBAL 04.92.35.43.96 du 16/10/2014 au 30/04/2015	
23h00 - 24h00						

LES INFOS CO

GRAINE DE JOURNALISTE

Je suis allé visiter le garage ROUX. C'est d'abord Madame ROUX et Mme BENEDETTO qui m'ont reçu. Elles s'occupent de l'accueil des clients, et ont bien voulu répondre à mes questions.

C'est Monsieur Roux René qui créait le garage au Brusquet en 1975. Avant il était mécanicien chez Renault à Digne. Dès le début de son installation, il a été agent Renault.

Le garage se situait, au départ, dans le village du Brusquet et ensuite, en 1981, il a déménagé le long de la nationale et une station service a été ajoutée.

Plusieurs personnes travaillent dans le garage : deux mécaniciens, un apprenti, un carrossier-peintre et une secrétaire. En plus, deux de ces personnes sont également des pompiers volontaires du centre de secours de la Javie !

Ensuite, je suis allé visiter l'atelier avec mon père et c'est Monsieur BENEDETTO qui m 'a reçu.

Les activités du garage sont nombreuses : la mécanique c'est à dire la réparation de véhicules, le dépannage, de la carrosserie. Il y a également une partie vente de véhicules, et une station essence. J'ai vu de nombreuses machines pour réparer et régler les voitures, il y a une cabine de peinture, des appareils pour trouver les pannes, d' autres pour monter et équilibrer les pneus et j ai vu aussi deux dépanneuses.

Monsieur et Madame BENEDETTO font aussi du rallye sur goudron et j'ai pu admirer deux Renault clio groupe A7.

Merci au Garage ROUX de m'avoir reçu. Cette matinée m'a beaucoup plu et désormais je connais mieux le travail dans un garage.

GUILHEM (10 ans)

Cette rubrique s'adresse aux jeunes de notre commune qui souhaitent écrire un ou plusieurs articles sur un thème qui les passionnent. N'hésitez pas à nous contacter pour proposer vos sujets.

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°115 - HIVER 2014-2015

CONFÉDÉRATION PAYSANNE

C'est traditionnellement que l'automne voit fleurir les « fêtes de l'agriculture paysanne » organisées dans chaque département par les paysans de la Confédération Paysanne, pour promouvoir ce type d'agriculture qui allie la production d'une alimentation de qualité, le maintien d'un tissu rural vivant et la préservation des ressources .

Dans le 04, après plusieurs « fermes ouvertes », organisées sur ce thème, la Confédération Paysanne a pensé qu'elle pouvait faire mieux!

Rendez-vous était pris pour le week-end des 11 et 12 octobre avec en ouverture, le samedi soir, dans la salle polyvalente du Brusquet, la projection du film "les petits gars de la campagne" d'Arnaud Brugier, retraçant l'évolution de l'agriculture et des financements européens: la PAC (Politique Agricole Commune) ! Un sujet ardu qui a pourtant séduit une petite centaine de citoyens, brusquetiers pour une bonne part, et qui a permis d'éclairer le débat qui suivit la projection: les solutions permettant de nourrir la planète sans nuire à l'humain ni à son milieu sont nombreuses, mais elles nécessitent la participation de tous.

Le lendemain c'était la mise en pratique des solutions évoquées la veille.

Il y avait donc sur la place de l'école, transformée en champ de foire, un beau marché de producteurs et artisans, venus proposer leurs produits et parler de leurs métiers. Fromages, charcuterie, confitures, plantes séchées, légumes ... Régal des couleurs et des saveurs, que vient conforter le plaisir de la discussion avec des gens passionnés. De l'autre côté, les associations partenaires illustraient les multiples façons pour chacun de s'impliquer : épicerie associative, AMAP, commerce équitable…

Au milieu étaient les outils collectifs comme le pressoir mobile, présent sur place depuis le vendredi, afin de permettre aux enfants de l'école du Brusquet de découvrir la fabrication de jus de fruit, mais aussi tout au long du week-end de presser plus de 5 tonnes de fruits venus de Thoard comme de La Javie, amenés tant par des particuliers que des producteurs.

Autre outil collectif, la buvette a attiré également beaucoup de monde! Autant pour allumer le barbecue ou pour faire fonctionner la tireuse à bière artisanale, que pour se restaurer de produits sans copyright et élaborés à proximité (20 m pour le jus de poire!).

On peut citer aussi les différentes animations, musicales, clown, expositions photos, dessins, le coin librairie, les chevaux et canards, présents pour le bonheur des petits et des grands. Toutes choses qui ont fait la saveur de cette journée de rencontres et d'échanges, sous un ciel qui nous a préservé de ses pires menaces.

On peut remercier sans réserves Monsieur le Maire du Brusquet et son équipe municipale pour son soutien, ainsi que le personnel technique communal, sans lesquels rien n'aurait été possible, mais aussi les bénévoles, les producteurs et toutes les personnes qui sont venues un instant ou un après-midi, découvrir l'hospitalité paysanne.

A l'année prochaine donc pour une nouvelle édition.

Yannick Becker,
porte-parole de la Confédération Paysanne 04
et habitant du Brusquet.

HALLOWEEN

"Mais que s'est-t-il passé au Brusquet en ce début de soirée le vendredi 31 Octobre? Voilà les rues du village envahis de petits monstres de toutes sortes frappant aux portes à la recherche de friandises, clamant "un sort ou un bonbon".

Nos enfants étaient ravis, nous remercions les habitants du Brusquet pour leur chaleureux accueil.

A l'année prochaine.

Un grand merci à l'ACEM ainsi qu'à Ludivine, Marion, Marianne et Idriss pour l'organisation de ce moment convivial.

Sandrine

PROGRAMME DE JAZZ SOUS LES ARBRES 2015

La date est fixée, sortez vos calendriers, le festival se déroulera le Samedi 13 Juin 2015

Gardez le contact : jazzsouslesarbres04.wix.com/2014
Facebook jazz sous les arbres officiel

DU CÔTÉ DE L'ASSOCIATION

Comme vous le savez (ou peut-être ne le savez-vous pas encore d'ailleurs), c'est l'association Mille Sols, en partenariat étroit avec la municipalité, qui organise depuis maintenant plusieurs années ce qui est devenu un rendez-vous annuel et musical presque incontournable sous les arbres du parc Lucien Auzet. L'association a fait appel massivement aux bonnes volontés du village il y a quelques mois pour renforcer son équipe et renouveler une motivation que les aléas de la vie rendent parfois fluctuante. Et l'opération est en bonne voie, puisque nous comptons maintenant une quinzaine de membres actifs autour du nouveau bureau (partiellement renouvelé lors de l'AG du 9 Octobre 2014). L'une des premières décisions de cette nouvelle équipe fut de rebaptiser l'association pour la rendre plus visible et surtout plus en lien avec le festival. Au revoir Mille Sols, et bienvenu à l'ASSOCIATION JAZZ SOUS LES ARBRES. Voici donc en quelques lignes les noms des membres du bureau, et notre adresse email pour nous contacter ou venir nous rejoindre. N'hésitez pas !

Le Bureau : Franck Gasulla (président)
Hélène Schwartzenbrod (présidente adjoint)
Stéphanie Iavarone (trésorière)
Nicole Rossi (trésorière adjointe)
Philippe Cadet (secrétaire)
Nathalie Izay (secrétaire adjointe)
Email : jazzsouslesarbres04@gmail.com

DU CÔTÉ DU FESTIVAL

Cette année encore, la municipalité du Brusquet nous a assuré de son soutien financier, matériel et humain dans la réalisation du festival. L'équipe s'est donc tout de suite mise au travail, et de manière efficace. La date a pu être fixée, comme d'habitude dans la première moitié du mois de Juin : Le 13 !! Il a fallu ensuite s'atteler à l'écoute de dizaines de groupes et de formations diverses afin de trouver le meilleur enchaînement possible. Après plusieurs heures d'écoute, quelques réunions interminables à discuter des choix de chacun, nous voici arrivés à une sélection qui nous paraît très intéressante. Un fin mélange de nombreuses sonorités de Jazz, cette grande famille musicale. Une fois de plus, nous avons pris le parti de juxtaposer les sons, les états d'esprit et les styles, afin de donner à voir et écouter au public du Brusquet un échantillon, de la richesse du jazz : jazz ethnique venu de loin, aux sonorités étranges et rythmées (Bissap), quartet fait de finesse et d'harmonie instrumentale (Gil Lachenal Group), Funk et rythmes tout droit sortis des seventies (Novox) et chaude voix reprenant les standards de Nina Simone (Mariannick Saint Ceran). N'hésitez pas à tendre l'oreille sur la toile pour vous faire une idée, et visitez notre site internet pour revivre les éditions précédentes et vous tenir au courant du millésime 2015. Nous espérons encore cette année vous voir nombreux sous les arbres du Brusquet aux beaux jours du mois de Juin

Bissap : bissapmusic.free.fr

Gil Lachenal Group : www.gil-lachenal.com

Novox : novox.zproduction.org

Marriannick Saint Ceran : www.mariannick.saint-ceran.com

Mais d'ici là, et puisque c'est la période, permettez-moi de vous souhaiter, au nom de tous les membres de l'association Jazz Sous Les Arbres, une très belle année 2015. Elle n'a certe pas commencé pour le mieux, mais faisons en sorte que les mois qui viennent soient marqués par davantage de tolérance et de beaux moments. J'ai la conviction que des festivals comme le nôtre, à un modeste niveau, participent au vivre ensemble en permettant au plus grand nombre de partager autour de la musique.

« COMME UN AGNEAU… » AU BRUSQUET

Le vendredi 5 décembre, l'association « Jazz sous les arbres » a organisé la projection du film « Comme un agneau » réalisé par Véronique Guillaud et Christophe Juggery.

C'est donc vers 20h30 que 70 spectateurs se sont retrouvés à la salle polyvalente pour la projection du film, en présence de la famille Hermitte-Chauvet mise en scène dans ce long métrage.

"Comme un agneau" retrace la vie d'une famille d'éleveurs bas-alpins durant une année

C'est un tournage sans fard, sans prises ni reprises, sans textes sur le bout des doigts. "Comme un agneau" fait la place à la spontanéité du récit et à l'authenticité de cette vie paysanne, à la relation entre l'homme et le milieu où il vit.

Ce film est aussi l'histoire d'une rencontre improbable, partie d'un échange improvisé entre des promeneurs et une famille d'éleveurs. Un jour de juin 2011, Christophe Juggery et Véronique Guillaud exploraient les chemins des Alpes-de-Haute-Provence lorsqu'ils se sont arrêtés pour demander un renseignement à un homme en train de jardiner. La discussion s'est alors engagée avec la famille Hermitte. « Une semaine plus tard, nous étions sur ce même chemin et d'autres, avec eux et leurs 700 brebis, pour une marche de 35 km vers les alpages d'altitude : la transhumance, la vraie, sans folklore. Juste une marche vers un ailleurs où l'herbe est plus verte », se souvient Christophe Juggery.

Saisir, en vidéo, les traditions ancestrales du pastoralisme

Le réalisateur a saisi les traditions entretenues par cette famille, qui a « la sagesse de ne faire entrer dans leur vie que les innovations qui leur sont réellement utiles et qui ne risquent pas de compromettre un mode de vie qui respecte les traditions. » Les vidéastes abordent les problématiques auxquelles doivent répondre les éleveurs chaque jour : la rudesse du climat, l'entraide avec les voisins, des salaires inférieurs au Smic, la disponibilité envers les bêtes, le coût de production de la viande et son prix de vente…

L'essentiel du film a été tourné au lieu-dit Les Allards, hameau d'une dizaine de maisons de la commune de Montclar, où réside la famille Hermitte.

Le film est l'occasion de suivre les principaux protagonistes du film, André Hermitte, le personnage principal qui a repris, voilà 20 ans, l'exploitation laissée par son père. Il est associé en GAEC avec son neveu Christophe Chauvet et possèdent pas moins de 800 brebis qu'ils élèvent sur une centaine d'hectares. Puis il y a Martine Chauvet, la sœur d'André, Daniel Hermitte , le frère d'André ainsi que Simone et Guy Achard, le berger d'altitude de la famille Hermitte.

La présence des personnages du film a permis de nombreux échanges à la fin du film, qui s'est terminé par le « pot de l'amitié » offert par l'association « Jazz sous les arbres ».

LE REFUGE D'ART DU COL DE L'ESCUICHIÈRE

Le beau temps, malgré les chutes de neiges de cette fin de mois de décembre, est propice à une promenade culturelle sur le territoire communal. Nous vous proposons de découvrir le Refuge d'Art du col de l'Escuichière.

A partir du Moulin ; passer le Mousteiret, traverser le pont sur la Bléone et suivre la route qui zigzague jusqu'à la ferme du Villard, à mi-pente du versant ; ensuite environ 3 km de piste.

Ici l'installation est minimale. Sur le mur du fond d'une petite bergerie avec enclos, en calcaire sombre du pays, on distingue simplement cinq lignes blanches, rectilignes, comme celles qui traversent la Dalle aux Ammonites, site phare de la Réserve. Ici les lignes sont verticales. Celle du milieu, une fine lézarde, est escortée de chaque coté de deux lignes plus épaisses. Elles ne sont pas tracées à la craie, comme on pourrait le croire au premier abord, mais, encastrées, elles font partie de l'histoire de la pierre. Les frêles filons de quartzite, naturellement incrustés dans les moellons de calcaire, ont simplement été superposés. Cinq lignes blanches inscrites dans la pierre, cinq tremblantes lignes de vie.

Au col de l'Escuichier (1242 m) superbe point de vue sur la vallée du Bès.

C'est l'artiste Andy Goldsworthy qui a crée, de 2004 à 2010, ce site haut en couleur.

« La rivière est essentielle à mes yeux. Comme le sont toutes les rivières. Quel que soit le matériau avec lequel je travaille, je tente de comprendre, pas seulement la pierre ou la feuille mais le flux, l'énergie qui lui est propre ».

« La rivière exprime avec force ces notions, vie, mort, déclin, ce mouvement. Lorsque vous regardez le lit de la rivière, il apparaît très gris. Lorsque je perçois du gris, ce n'est pas réellement gris, il y a quantité de couleurs. J'ai donc entrepris de rassembler les différentes pierres, les ai placées dans l'eau, et la couleur a surgi. J'ai réalisé une ligne qui « parcourait » les différentes couleurs de la pierre. L'eau n'a pas seulement révélé la couleur. J'ai pu placer les pierres au fond : l'eau en distordait les formes, on aurait dit que chacune d'entre elles était reliée à la suivante. La ligne est devenue fluide, elle a transformé la pierre en couleur pure. C'était très beau ».

LA VIE AS

LES AÎNÉS DE LAUZIÈRE

Nous venons partager avec vous les activités de notre club de ce dernier trimestre 2014

Septembre, notre voyage à Menton fût pour notre club une nouvelle façon de voyager. En effet, nous avons pris le Chemin de Fer de Provence et nous avons séjourné dans une "Résidence Hôtel" ancien palace situé au centre d'un grand parc à quatre cents mètres de la mer...

Nous avons profité pleinement des beaux jardins de cette ville et d'une magnifique exposition au musée Jean Cocteau offrant à notre regard l'oeuvre de ces trois génies contemporains que furent Cocteau, Matisse et Picasso.

Près de quatre cents pièces sont présentées, des peintures et dessins aux céramiques, des tapisseries aux photographies.... très bel après-midi.

Une petite fugue vers l'Italie toute proche pour visiter le charmant village médiéval de Dolce Aqua : petites ruelles à grimper, pont à dos d'âne, église baroque , etc... Notre séjour se termine, trois jours c'est court, demain nous devrons rentrer.

Début novembre, notre grand loto annuel des Aînés de Lauzière s'est déroulé comme toujours dans une bonne ambiance avec de nombreux ami(e)s venus nous rejoindre pour gagner plein de belles choses....beaucoup d'entre eux sont repartis heureux.

Toujours en novembre, une belle sortie journée dans le Vaucluse.

Première destination Sainte Cécile les Vignes située dans le Nord Vaucluse au coeur même des Côtes du Rhône. Inutile de vous dire que nous avons apprécié la dégustation de ces vins élaborés selon les traditions vinicoles, blanc, rosé, rouge, des plus fruités aux plus tanniques.... Il ne nous reste plus qu'à rejoindre le restaurant pour un repas qui fût délicieux.

L'après-midi, visite guidée du château de Suze la Rousse classé monument historique, celui-ci est perché sur un promontoire rocheux. Cette forteresse médiévale abrite une des plus belles cour d'honneur de la Renaissance française.

Elle est également le siège de l'Université du vin. Site de renommée internationale voué à l'enseignement et à la connaissance des métiers du vin, formation professionnelle mais aussi stage pour amateurs,

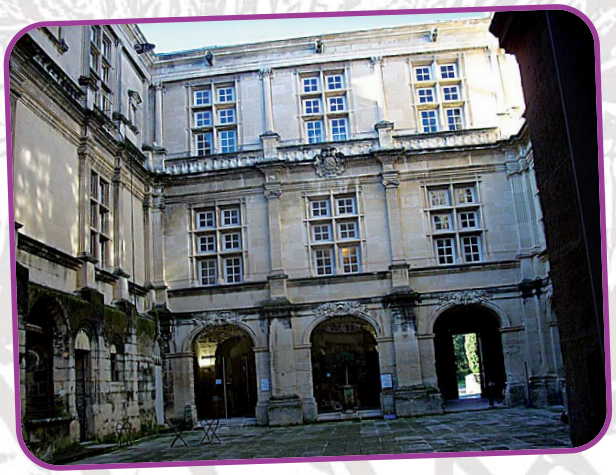

Et si vous vous offriez un samedi plaisir "sensation vin" ou bien un dimanche passion "escale vins" qui vous sont proposés, à vous de choisir ?

La fin d'après-midi nous réserve une surprise... nous allons à Tulette pour une visite gourmande de la chocolaterie, le Comptoir de Mathilde.

Mais les surprises se suivent, la visite d' une serre tropicale, de la plantation à la tablette, nous est proposée : de splendides cacaoyer ou cacaotier, sont là verdoyants avec pour certains de magnifiques grappes de petites fleurs blanches, pour d'autre les cabosses sont déjà présentes... une vraie découverte pour nous et un véritable plaisir.

Saviez-vous que le cacaoyer est une espèce tropicale originaire du Mexique domestiquée il y a environ 3000 ans!

Maintenant que nous avons découvert l'arbre, la fleur et le fruit, nous allons connaître les différentes étapes de la fabrication du chocolat, passionnant... puis une dégustation nous est offerte...quelle saveur ce chocolat !

En ce début d'année, nous vous souhaitons à tous et à chacun nos meilleurs voeux...

BOUANO ANNADO, BÈN GRANADO
E BÈN ACOUMPAGNADO !

La secrétaire de l'Association Arlette Jannin

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°115 - HIVER 2014-2015

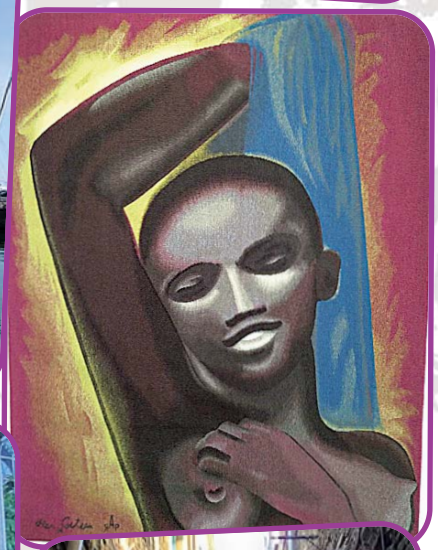

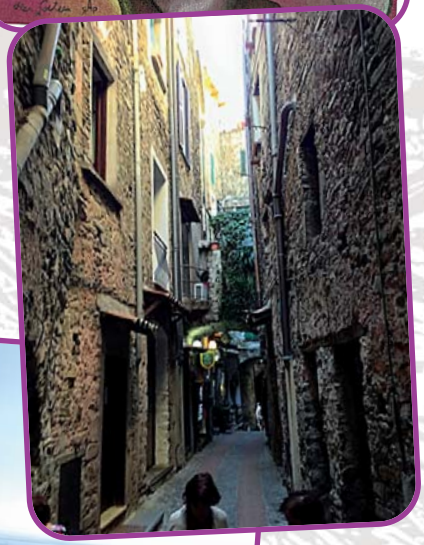

LA VIE ASSOCIATIVE

LE TENNIS AU BRUSQUET

Comme chaque année, le club de tennis a organisé un tournoi qui s'est déroulé cette année fin septembre. Une vingtaine de participants se sont affrontés lors de petits matchs de double. Tout le monde fut gagnant et récompensé comme tel. A midi, un apéritif fut offert par le club et ensuite les participants partagèrent un repas tiré du panier. Cette année encore une ambiance sportive et conviviale était au rendez vous. Ce fut l'occasion de renouveler les adhésions qui restent encore cette année au même tarif : 30 euros pour le 1er adhérent, 20 euros pour le 2ème et 15 euros pour les suivants. Les adhésions se font chez Cathy à l'épicerie du Brusquet.

Un petit rappel pour les adhérents qui n'auraient pas renouvelé leur carte cette année, ils sont priés de ramener leurs clefs du court de tennis chez Cathy. En vous remerciant et en espérant avoir cette année encore un nombre important d'adhérents et une riche année tennistique !

BONNE ANNEE A TOUS ET A TOUTES !

La Présidente Florence François

BOÎTE À IDÉES…

Quel nom aimeriez-vous donner à notre Bibliothèque Municipale ?
Postez vos suggestions à l'adresse :
echodelauziere.lebrusquet@orange.fr
ou apportez les en mairie.

SARL BATRAMA CLARES
Travaux de terrassement courants
et travaux préparatoires

Les Eymarrons - BP 1
05300 RIBIERS

Tel : 09 66 95 05 19

MONTEL DISTRIBUTION

ZI Saint-Christophe - 55 RN 85
04000 DIGNE LES BAINS

Tel : 04 92 36 63 36 - Fax : 04 92 36 63 49

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°115 - HIVER 2014-2015

SQUATTERS ENVAHISSANTS

Vous avez sans doute remarqué les nombreux nids, composés de fils et ressemblant un peu à des barbes à papa accrochées au bout des branches de pins. Ils abritent les chenilles de la processionnaire du pin (Thaumetopoea pityocampa), papillon nocturne. Cette chenille est un ravageur hivernal commun des forêts de pins d'Europe du Sud, dont la présence et l'intensité des dégâts varient selon les conditions locales de température et d'ensoleillement.

Comment vivent-elles ?

Le cycle biologique est d'un an, parfois deux en altitude. Les adultes émergent au cours de l'été. Pour pondre (70 à 300 œufs), les femelles peuvent parcourir quelques kilomètres à la recherche d'un hôte qui leur convienne. Elles manifestent ainsi une préférence pour les pins noirs, puis le pin maritime, le pin sylvestre, le pin d'Alep, et en dernier lieu les cèdres ou d'autres conifères.

Attirées par les silhouettes d'arbres se découpant sur fond clair, les processionnaires se trouvent souvent concentrées sur les lisières ou les arbres isolés. Le développement larvaire dure 4 à 8 mois et s'effectue en cinq stades, à partir du troisième, les chenilles sont munies d'un système de défense garni de microscopiques poils urticants qui sont transportés par le vent.

Environ un mois après la ponte (fin juillet à fin septembre), les chenilles du premier stade éclosent. Regroupées en colonie de 200 individus en moyenne, elles dévorent partiellement le limbe des aiguilles proches de la ponte : celles-ci forment de petits bouquets ébouriffés de couleur jaune paille puis rousse.

Les chenilles s'alimentent de préférence pendant la nuit lorsqu'il ne gèle pas. Elles s'éloignent progressivement de leur lieu d'éclosion, en abandonnant les légers nids temporaires qu'elles ont tissés.

Dès les premiers froids, elles confectionnent leur nid définitif, plus épais et mieux structuré, en choisissant la position la mieux exposée au soleil. La colonie bénéficie ainsi d'un véritable radiateur solaire.

Au dernier stade larvaire (en général mars–avril), les chenilles quittent l'arbre en procession et cherchent un endroit au sol suffisamment chaud et meuble pour s'enfouir à quelques centimètres de profondeur.

Après avoir tissé un cocon, elles se chrysalident. Quelques mois plus tard, même quelques années parfois, le papillon sort de terre et s'accouple. Le mâle meurt et la femelle cherche l'arbre qui accueillera sa ponte.

Quels dégâts ?

Si impressionnantes qu'elle puissent paraître, les colonies de chenilles processionnaires sont rarement fatales aux arbres. Une défoliation même totale ne provoque pas la mortalité des arbres atteints. Elle entraîne une perte de production qui équivaut au plus (si la défoliation a été totale) à environ une année d'accroissement. Les arbres récupèrent en quelques années. Si leurs conditions de croissance sont satisfaisantes, ils sont parfaitement capables de supporter cette attaque. Les arbres affaiblis ou susceptibles de subir des défoliations répétées (cas des jeunes plantations) peuvent souffrir plus durablement de ces atteintes, et devenir moins résistants à des attaques d'ennemis de faiblesse tels que les scolytes ou le pissode. Les mortalités, exceptionnellement observées, se produisent à la suite de tels enchaînements. Sur le plan humain, l'abondance de chenilles dans les secteurs fréquentés (bûcheronnage,urbanisation, loisirs) conduit à des urtications ou des allergies parfois sérieuses chez les personnes sensibles.

La toxine contenue par les soies urticantes de la chenille processionnaire du pin met également en danger le bétail et les animaux domestiques.

Les jeunes chiots sont tout particulièrement exposés : curieux de tout, ils ne manqueront pas de coller la truffe ou la langue sur une belle procession de chenilles. L'inflammation et l'œdème de la langue ou de la muqueuse buccale résultants peuvent avoir de graves conséquences. Nombreux sont les vétérinaires ayant dû sacrifier des chiens ou des chats gravement blessés par la processionnaire.

Que faire pour les éliminer ?

La lutte n'est ni nécessaire ni souhaitable dans tous les cas. Elle ne doit en effet être envisagée que dans certaines configurations. Il faut alors bien connaître le cycle biologique local de l'insecte, afin d'intervenir au cous de la période au cours de laquelle les populations augmentent, car il est inutile, voire dangereux, de traiter des populations qui sont en train de régresser de façon naturelle

La méthode la plus évidente, consiste tout simplement à détruire manuellement les nids (avant mars) , et à incinérer (sous réserve d'autorisation de brûlage) les chenilles récoltées. Ceci n'est possible que pour des petites surfaces et pour des arbres ne dépassant pas les 3 ou 4 mètres de hauteur. Un équipement de protection est indispensable pour se protéger du courroux des chenilles attaquées.

Autre solution : profiter du moment idéal de la procession pour capturer toutes les chenilles d'un arbre. Il suffit d' installer un piège à chenilles tout simple : une collerette entourant le tronc de l'arbre, percé d'un trou débouchant dans un sac plastique. Ces éco-pièges sont particulièrement recommandés pour les particuliers qui voient leur jardin infesté.

Des méthodes préventives, mettant à profit la biodiversité, sont également à l'étude : les chercheurs de l'Inra tentent d'utiliser d'autres espèces végétales ou animales pour minimiser l'impact de la processionnaire. Le but n'est pas son éradication, mais de maintenir sa population dans des limites acceptables et donc de prévenir leur pullulations.

L'une de ces méthodes consiste à poser, en ville ou en forêt, des nichoirs à mésanges, important prédateur de la processionnaire du pin. Ces gracieux oiseaux insectivores peuvent en une seule journée dévorer une quarantaine de chenilles, prélevées directement dans l'abri de soie.

Planter une haie de feuillus à la lisière d'une forêt de pins peut protéger cette dernière des attaques de la processionnaire. En effet, les chercheurs ont remarqué que certaines essences, en particulier le bouleau, ont la faculté de cacher la vue des pins pour les processionnaires, voire de les éloigner grâce à des odeurs répulsives.

LETTRE À LOUIS

Cher Louis,

Donc, tu as décoché la dernière flèche de vie de ton corps- car-quois et elle est allé se ficher en plein dans le mille de la cible de l'Au-Delà !

Avec ton petit sourire en coin, ton ironie teintée de bons mots que tu nous faisais savourer en toute modestie, mais avec cette amitié affectueuse qui te caractérisais, tu as rejoint sans crier gare les cieux éthérés de tes tableaux.

Oui, l'Artiste tu nous manques déjà. Tes peintures aux accents symboliques, tes allusions aux maîtres que tu aimais tant restent muets, mais demeurent à travers le temps et l'espace des témoins vivants d'une œuvre lumineuse.

Nous te savions vrai sportif de ceux qui traduisent l'effort en trésor de santé, la prouesse en art de vivre, et quelle que soit l'activité sportive que tu pratiquais, tu la savourais avec plaisir et tu communiquais tes impressions aux plus jeunes.

Ecrivain, tu laisses tes cahiers fourmillant de vérités ! Ils sont le secret bien dissimulé d'un esprit cultivé, d'une âme en quête de sincérité sans faux semblants.

Car, cher Louis, toi qui étais l'homme sans compromission, de la noblesse tu n'avais pas seulement le patronyme que tes ancêtres avaient dissimulé en raccrochant la particule à « Laye ». Je te nommerai donc pour la postérité Louis de Laye. Noble tu restes en nos mémoires et cette bonne graine que tu as semée tout au long de ta riche existence, nous la ferons fleurir et porter des fruits. Et puisque Michelle continue à être par delà la douleur et la peine ta compagne fidèle et aimante, nous te promettons de la soutenir par notre affection comme tu as su le faire.

Au revoir, Louis, sache que je suis particulièrement ému mais fier d'être ton ami, ce monégasque qui échangeait avec toi les expressions de la langue de la Principauté où tu as laissé des amis culturistes.

Toi qui, des mains de Son Altesse Sérénissime le Prince Rainier III avait reçu la médaille récompensant ta carrière sportive, je te salue et t'embrasse affectueusement. Je te dédie cette pensée de Rivarol : « La mémoire est toujours aux ordres du cœur » et te dis à bientôt dans le monde où tu es maintenant.

Gilbert BILLARD, Monaco, le 9 octobre 2014

ETAT CIVIL

DÉCÈS :

- le 1er mars à Digne-les-Bains, d'André MAGNIER, père de Bernadette CANSON.
- Le 27 septembre à Digne-les-Bains, de Louis, Albert DELAYE, époux de Michelle, Suzanne CARROUE
- Le 21 octobre à Digne-les-Bains, de Gabrielle FABRY veuve LEANDRI.
- Novembre à Aiglun, de Maryse GALVANI.
- Le 2 novembre à Aiglun, de Jean DAUMAS.
- Le 9 décembre à Marseille, de Yves BONNET.
- Le 27 décembre 2014 à Forcalquier, de Michel PAUL, le frère de Suzanne IAVARONE

Le Comité de Rédaction présente ses plus sincères condoléances aux familles touchées par ce deuil.

LE COIN DES ÉCHECS

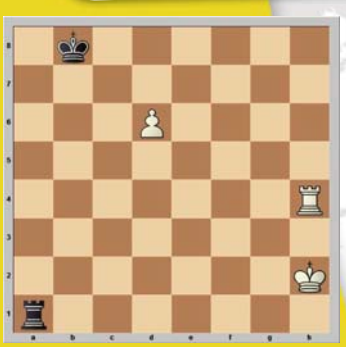

Les blancs jouent et gagnent

Les blancs jouent et gagnent

Les blancs jouent et gagnent

Mat en 2 coups (simple mais…)

LA PAGE DU SOURIRE

1/ Le médecin chef du service en cardiologie, entre en courant dans la morgue et crie à l'employé : « Maurice ! Ressortez le 3 de son tiroir ! C'est pas son pouls qui s'était arrêté, c'est ma montre ! »

2/ Une petite fille prend pour la première fois sa douche avec sa maman et en voyant l'entrejambe de sa mère, elle s'écrie : « Oh maman, qu'est-ce que c'est que ça ? »

« Ça, ma chérie, c'est la porte du paradis. »

Huit jours plus tard, elle prend sa douche avec son père, et en découvrant le service trois pièces paternel, elle s'écrie : « Oh papa, qu'est-ce que c'est que ça ? »

« Ça, c'est la clé du paradis. »

« Et il n'y a que toi qui peut ouvrir la porte ? »

« Oui, que moi… »

Alors la petite fille fait signe à son père de se pencher et lui dit à l'oreille : « Papa, le voisin du dessus il a son passe. »

3/ Dans un café sordide et crasseux, deux représentants de commerce de passage, prennent un pastis. A un moment donné, l'un demande à son collègue : « les olives noires, ça a des pattes ? »

« Bien sûr que non » dit l'autre.

« Alors j'ai mangé un cafard ! »

4/ Un jeune couple rentre de voyage de noces. Le mari a l'air complètement épuisé et en le voyant, sa belle-mère s'écrie : « Mon Dieu, mon gendre ! Quelle mauvaise mine vous avez ! »

« Oh belle maman, la mine c'est rien, si vous voyez le crayon ! »

5/ C'est un belge qui dit à un autre : « Regarde, je viens de m'acheter un fusil de chasse. »

« Oui, il est joli, mais en fin il faut faire attention quand même, parce que c'est dangereux. »

« J'aimerais bien l'essayer, ça ne t'ennuie pas de te mettre devant ? »

« Non mais ça va pas ! Je vais rester devant ? »

« Mais sois pas bête, je ne vais pas tirer fort ! »

6/ C'est un bossu qui croise un chauve dans la rue et le chauve lui dit : « Eh petit, qu'est-ce que tu caches dans ton sac à dos ? » Et l'autre lui répond : « Trois mille peignes abruti ! »

7/ C'est un mec qui s'est fait opérer de l'appendicite et le lendemain il se réveille avec un bandeau autour de la tête, alors il appelle une infirmière et lui dit : « Dites, alors, qu'est-ce qu'il s'est passé ? »

« Le chirurgien est espagnol et le dimanche toréador et comme il a bien réussi, on lui a donnée les oreilles et la queue. »

RECETTES TRADITIONNELLES

« LI PED E PAQUET A LA MARSIHESO »

(LES PIEDS PAQUETS A LA MARSEILLAISE)

On compte 3 paquets par personne

Le nombre de pieds est au goût de chacun

Avec 2 tripes de mouton on fait environ 20 paquets on compte en principe 6 pieds

Ingrédients :

- **200 g de poitrine salée**
- **1 poignée de persil**
- **5 à 6 gousses d'ail**
- **1 morceau d'écorce d'orange**
- **1 rouleau de couenne**
- **½ L de vin blanc sec**
- **4 tomates pelées*1 verre d'huile d'olive**
- **1 pied de veau (facultatif)**

Il faut découper des tripes de mouton que l'on aura très bien lavées à l'eau chaude.

On étale les morceaux sur une planche à hacher et on met dans chacun un morceau de petit salé, une pincée d'ail et de persil, du sel et du poivre. On ferme les paquets en les ficelant, en les cousant ou en faisant une boutonnière.

On les couche à sec dans une cocotte avec les pieds pour faire rendre l'eau pendant quelques instants. On égoutte ensuite le tout et on jette l'eau. On assaisonne selon son goût, on ajoute des tomates concassées, de l'écorce d'orange, du sel et du poivre.

On arrose le tout d'huile d'olive et d'un verre de vin blanc, on laisse un peu le plat s'évaporer.

On poursuit ensuite la cuisson, la cocotte étant couverte, 6, 7 et même 8 heures et même en plusieurs fois si on le désire.

Ce plat se sert avec des pommes de terre « vapeur » et est encore plus savoureux lorsqu'il a été réchauffé.

« LOU GIBASSIE »

(LA POMPE A L'HUILE)

Ingrédients :

- **1 kg de pâte à pain**
- **300 g de sucre roux**
- **250 g d'huile d'olive**
- **1 citron**
- **2 oranges**
- **400 g de farine**
- **Sel**

Dans un grand récipient, mettre la pâte à pain, achetée chez le boulanger, le sucre roux (cassonade), l'huile d'olive, le zeste du citron et des oranges obtenu à l'aide d'une râpe et non avec un couteau, la farine et une pincée de sel.

Bien pétrir le tout avec les mains.

Couvrir et laisser lever, dans un endroit tiède, pendant deux heures au moins.

Puis, reprendre la pâte, la diviser et former les pompes en étendant la pâte en rond, au rouleau à pâtisserie. Faire quelques entailles puis, prêtes à cuire sur la tôle, laisser encore lever pendant trois ou quatre heures suivant la température.

Enfourner au four pas trop chaud, c'est-à-dire environ 150° (thermostat 3-4) et surveiller la cuisson

MCG EXPERT & ASSOCIEES

Magali CARTA-GANNE
Expert-comptable

5 Avenue de Verdun
Le Riviéra Entrée A
04000 DIGNE LES BAINS

tel : 04.92.34.03.31
portable : 06.84.33.48.39
e-mail : contact@mcg-expert.fr
www.mcg-expert.fr

PEINTURE
TAPISSERIE
REVÊTEMENTS
Sols et Murs

René Hugou

Quartier l'Arzières
04420
LE BRUSQUET
✆ 04 92 35 42 57

DARRIOULAT Nadine
Coiffeuse à domicile
Salon mixte
Le brusquet : mercredi

52 chemin du moulin
04000 Digne les bains

04.92.31.67.96
nadine.darrioulat@wanadoo.fr

Nadine et Eliane Coiffure
Salon : 8 h 30 à 12 h
14 h à 19 h

PROXI BAR TABAC
OUVERT : LUNDI
7 H /12 H 30
MARDI AU VENDREDI
7 H / 13 H - 16 H 30 /19 H 30
SAMEDI
7 H / 12 H 30 - 16 H30 19 H 30
DIMANCHE
7 H / 12 H 30
TEL : 04 92 34 31 75
06 50 27 49 43

ATELIER
Couleur Paille

Restauration de chaises :
Paillage à l'ancienne
Polychromie en paille de seigle
Cannage fait main - Cannage serti

Le Lauron - 04420 Le Brusquet
Tél. 06 89 30 45 32
www.couleurpaille.fr

DACIA
Garage ROUX
Le Brusquet
RENAULT

Garage Roux - René ROUX
04420 Le Brusquet
Tél. 04 92 35 40 60
Fax 04 92 35 46 90
Dépannage : 06 82 93 71 81
rene.roux.lebrusquet02@reseau.renault.fr
Horaires d'ouverture :
lundi-vendredi 8h-12h - 13h-17h

imprimerie
ARC EN CIEL
IMPRIM'VERT®

Quartier St Christophe
04000 Digne-les-Bains

Tous travaux d'impression :
Brochures, dépliants, cartes, affiches, factures, tickets, Toutes quantités

E-mail : arcenciel04@wanadoo.fr
www.arcenciel04.fr
Tél. 04 92 31 21 25
Fax 04 92 32 12 06

LE MANACH et Fils
Peinture -Revêtement- Sol
Papiers peint- Faux plafond

LE MANACH Olivier
2 Le Haut Vignarès
04420 LE BRUSQUET

04.92.35.43.95
06.78.88.14.71
le.manach@wanadoo.fr

Marie-Anne et Raphaël
vous accueillent
au Bar Restaurant

bistrot de pays

Ancienne Ecole
Rue principale
04420 LE BRUSQUET
Tél. : 04 92 34 08 44
alonsomr@hotmail.fr

Le bon cochon de La Laune
PEIPIN / L'étal des Paysans
MANOSQUE / Couleur Paysanne
La Laune - 04420 Le Brusquet
Tél. : 04 92 35 43 75

MAÇONNERIE GENERALE
NEUF et RENOVATION
COUVERTURE - CHARPENTE
TRAVAUX PUBLICS
G. IAVARONE
04420 LA JAVIE
Tél./Fax 04 92 35 41 02

Jean-Jacques PAIRE
Artisan Supérieur en Electrotechnique

Installation - Electricité
Entretien Chauffage
Dépannage
Plomberie - Ramonage

Le Plan 04420 LE BRUSQUET
Tél. 04 92 35 40 28